

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

du 2 juillet 2018

n°4

page 1/2

EXTRAIT :

**GRAND
CHÂTELLERAULT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 82

PRESENTS (60) : J.P. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, H. PREHER, C. FARINEAU, J. DUMAS, F. BRAILLARD, E. AZIHARI, T. BAUDIN, B. ROUSSENQUE, J.M. MEUNIER, E. PHILIPPONNEAU, D. BEAUDEUX, F. MÉRY, P. BARAUDON, Y. GANIVELLE, A. PICHON, J. ROY, JP. BARBOT, B. HENEAU, I. BARREAU, J.C. BONNET, L. ROY, J. GAUTHIER, M. FAVREAU, C. DAGUISÉ, B. MORIN, P. BIGOT, P. MOREAU, A. GEORGES, H. COLIN, D. TREMBLAIS, B. FONTAINE, P. VILLETTE, R. GRANDIN, JL. POYANT, A. GUIMARD, C. PIAULET, B. SULLI, D. GAUTHIER, L. CLAVE, Y. BOINOT, G. WIBAUX, E. BAILLY, JJ. BARTHELLEMY, A. BRAGUIER, JP. CONTE, M. GODET, L. JUGÉ, Y. ÉCALE, G. PEROCHON, D. MARTIN, M. CHAINEAU, C. PÉPIN D. CHAINE, J. NEUVY (suppléant de P. BERNARD), M. PONTHER.

POUVOIRS (7) : JM. MAZAUD mandant a pour mandataire JP. ABELIN
N. CASSAN FAUX mandante a pour mandataire M. LAVRARD
P. MIS mandant a pour mandataire AF. BOURAT
L. RABUSSIER mandante a pour mandataire E. AZIHARI
M. MONTASSIER mandante a pour mandataire M. BEN EMBAREK
G. MAUDUIT mandant a pour mandataire C. FARINEAU
M. METAIS mandante a pour mandataire F. MÉRY

EXCUSES (16) : G. MICHAUD, E. AUDEBERT, JM. TARDIF, D. BOIREAU, B. de COURREGES, F. MERCHADOU, I. RABUSSIER, ML. CHABOT, F. REBY, P. BARBOT, T. PRIEUR, JF. DABILLY, P. ROCHER, P. FOUCTEAU, F. SCHMITT.

Nom du secrétaire de séance : Jacques MELQUIOND

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN

OBJET : Désignation des représentants à l'office de tourisme communautaire

Par délibération n°6 du 6 février 2017, le conseil communautaire a désigné 8 titulaires et 8 suppléants pour représenter la communauté d'agglomération au sein du comité de direction de l'office de tourisme communautaire, conformément à l'article 4.2 des statuts de l'office de tourisme de Grand Châtellerault ;

"Les délégués répondent aux critères suivants :

- Sont délégués de plein droit le vice-président en charge du tourisme et le vice-président en charge du développement des zones économiques
- Les 6 autres délégués sont désignés à raison de :
 - 1 délégué parmi les représentants du Châtelleraudais
 - 1 délégué parmi les représentants des Vals de Gartempe et Creuse
 - 2 délégués parmi les représentants de Châtellerault
 - 1 délégué parmi les représentants du Lencloître
 - 1 délégué parmi les représentants des Portes du Poitou

Dans la mesure où l'un des (ou les) délégués de plein droit est (sont) également représentant(s) de l'une des trois communes précitées, il sera procédé à la désignation d'un (ou des) représentant(s) issu(s) d'une autre commune de l'agglomération de Grand Châtellerault"

	Titulaires	Suppléants
Vice-président en charge du tourisme	Isabelle BARREAU	Marylène PONTHER
Vice-président en charge du développement des zones économiques	Jean-Pierre ABELIN	Alain GUIMARD
Représentant du châtelleraudais	Gérard PEROCHON	Marie-Line CHABOT
Représentant des vals de Gartempe et Creuse	Daniel TREMBLAIS	Jean-Michel TARDIF
Représentant de Châtellerault	Maryse LAVRARD	Nelly CASSAN-FAUX
Représentant de Châtellerault	Béatrice ROUSSENQUE	Anne-Florence BOURAT

Acquitté en PREFECTURE le: 03/07/2018

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

du 2 juillet 2018

n°4

page 2/2

Représentant du Lencloîtres	Lucien JUGÉ	Martine GODET
Représentant des Portes du Poitou	Christelle VANEROUX	Patrick VILLETTE

La démission de madame Christelle VANEROUX de son mandat de maire de la commune de Vellèches, laisse un siège titulaire vacant.

* * * * *

VU l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-050 du 16 décembre 2016 fixant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du pays châtelleraudais à compter du 1er janvier 2017,

VU la délibération n°17 du conseil communautaire du 5 décembre 2016 relative à la modification des statuts de l'office de tourisme communautaire,

CONSIDERANT la nécessité de représentants titulaires et suppléants pour siéger au comité de direction de l'office de tourisme communautaire,

CONSIDERANT la démission de madame Christelle VANEROUX et la nécessité de la remplacer,

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide de désigner :

Monsieur Patrick VILLETTE comme membre titulaire, représentant des ex-Portes du Poitou comme représentant titulaire du comité de direction de l'office de tourisme de Grand Châtellerault et monsieur Claude DAGUISE comme représentant suppléant.

Ainsi, la composition du collège des représentants du conseil communautaire siégeant au comité de direction de l'office de tourisme communautaire est la suivante :

	Titulaires	Suppléants
Vice-président en charge du tourisme	Isabelle BARREAU	Marylène PONTHER
Vice-président en charge du développement des zones économiques	Jean-Pierre ABELIN	Alain GUIMARD
Représentant du châtelleraudais	Gérard PEROCHON	Marie-Line CHABOT
Représentant des vals de Gartempe et Creuse	Daniel TREMBLAIS	Jean-Michel TARDIF
Représentant de Châtellerault	Maryse LAVRARD	Nelly CASSAN-FAUX
Représentant de Châtellerault	Béatrice ROUSSENQUE	Anne-Florence BOURAT
Représentant du Lencloîtres	Lucien JUGÉ	Martine GODET
Représentant des Portes du Poitou	Patrick VILLETTE	Claude DAGUISE

UNANIMITÉ

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault, le

5 JUL 2018

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER



Acquitté en PREFECTURE le: 03/07/2018